



Faites-nous rêver Monsieur Besson !

Après près de sept mois de gestation, le plan “**France Numérique 2012**” a enfin été rendu public, lundi 20 octobre dernier, par Eric Besson, remplaçant au pied levé un Nicolas Sarkozy qui se décommandait à la dernière minute.

Le plan et ses 154 mesures sont disponibles au format PDF sur le site Web de **France Numérique 2012**. Avec une vidéo de la **conférence de presse** d’Eric Besson, qui est intervenu lundi en deux temps: une première fois à l’Elysée devant plus de 600 personnes où il remplaçait le Président et une seconde l’après-midi dans ses locaux, où il faisait sa conférence de presse. Les médias traditionnels et quelques blogs ont bien entendu déjà commenté ces annonces, et notamment **Silicon.fr** qui en a fait un bon résumé.



Je vais dans ce post voir si les objectifs de ce plan sont atteints, ses points forts, ses points faibles et raconter un peu comment ce genre de plan voit le jour, ce qui peut expliquer une partie du résultat.

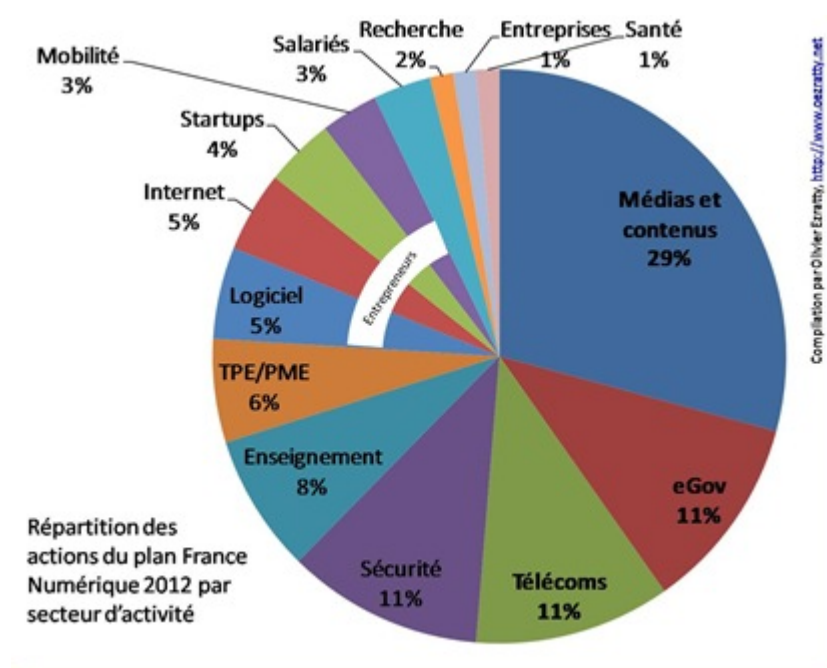
Objectif atteint ?

L’objectif était large : faire de la France une nation leader dans le domaine du numérique, semble-t-il autant dans les usages que dans la création d’offres. Et le thème du numérique présente un nombre de facettes incalculable tant il irrigue la vie des consommateurs, des citoyens et des entreprises. De nombreux groupes de pression, représentations professionnelles et d’utilisateurs étaient à l’oeuvre pour faire passer “leur” priorité (les contenus, le logiciel, les logiciels libres, la protection des consommateurs, de l’enfance, la réduction de la fracture numérique, l’entrepreneuriat, etc).

L’objectif est-il atteint ? Bien partiellement et c’est normal. Le gouvernement ne peut pas plaire à tout le monde et on verra plus loin que le processus de gestation d’un tel plan contient les germes du mécontentement qui a suivi sa présentation. Les priorités présentées concernaient les infrastructures (haut débit, TNT), les contenus, les usages grand public et en entreprise, et enfin, la gouvernance du numérique (surtout de l’Internet). Dans le texte : *“permettre à tous les Français d’accéder aux réseaux et aux services numériques, développer la production et l’offre de contenus numériques, accroître et diversifier les usages et les services numériques dans*

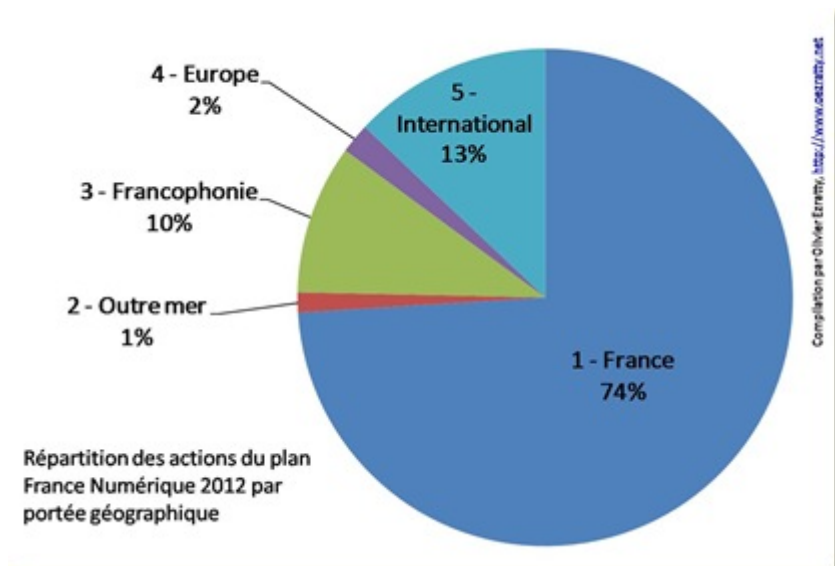
les entreprises, les administrations, et chez les particuliers, moderniser notre gouvernance de l'économie numérique". Chacun (comme **Christophe Ginisty**) trouvera ainsi qu'il n'y a pas assez d'emphase sur "son" sujet. L'**APRIL** (logiciels libres) applaudit le debundling des OS mais critique les DRM. L'**AFDEL** (éditeurs de logiciels) critique le debundling mais se ravi des efforts en faveur de l'industrie du logiciel. **Renaissance Numérique** applaudit ce qui concerne la fracture numérique mais souhaiterait que le plan aille plus loin. Etc. Je n'échapperai probablement pas à ce syndrome du "verre à moitié vide".

En moins de mots, c'était un plan que l'on aurait pu baptiser "**Internet et TNT pour tous**", très teinté "télécoms et médias". A l'image du premier rang de personnalités dans la salle des fêtes de l'Elysée où avait lieu la présentation d'Eric Besson : Didier Lombard (FT), les patrons des chaînes télé (Carolus, Tavernost, Méheu), Maurice Levy (Publicis) et ceux des autorités de régulation associées (ART, ARCEP, CSA, CNIL). Au milieu d'une mobilisation ministérielle correcte avec notamment Christine Lagarde et Xavier Darcos.



Ce qui manquait ? Surtout une ébauche de **stratégie de l'offre** pour faire de la France (si ce n'est de l'Europe) une puissance économique productrice de richesse dans le numérique et pas simplement consommatrice. Il y a bien quelques propositions dans ce domaine (dans l'enseignement supérieur, dans les contenus, dans les jeux vidéo) mais elles font pâle figure au regard de notre déficit commercial dans les technologies du numérique. Aucun objectif, aucune ambition n'étaient clairement mis en avant sur l'angle industriel. Une conséquence compréhensible du désengagement de l'état de toute notion de "stratégie industrielle". Et pourtant, il y aurait fort à dire, notamment d'un point de vue prospectif sur les robots, la domotique, les nanotechs, etc. Et Eric Besson admet lui-même que l'Etat doit probablement, comme en Corée du Sud, s'investir un peu plus pour impulser une stratégie industrielle au pays.

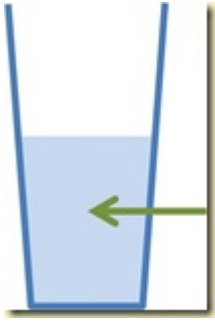
Il manquait par ailleurs du **souffle** dans ce plan. Une ambition forte, même si lointaine et du genre "man on the moon", une vision stratégique pour le pays, un positionnement de la France dans le monde sur le numérique. Ce plan était un trop franco-français dans sa teneur comme le montre ce découpage de mon cru des actions du plan par leur portée géographique potentielle.



D'où mon titre : il faudrait nous faire rêver Monsieur Besson ! Et aller au delà des basiques dont on parle depuis dix ans sur l'équipement des ménages et sur la fin programmée de la télévision hertzienne analogique (deux ans après les américains...) !

Dans sa conférence de presse, bien plus nourrie que son discours à l'Élysée, Eric Besson a tout de même charpenté son plan autour de dix commandements ou axes qu'il est bon de citer avant de faire le highlight/lowlights dudit plan :

- La **couverture totale du territoire** en accès Internet haut débit. C'est la tant attendue réduction de la fracture numérique géographique qui handicape encore environ 2 millions de français.
- La **migration vers la TNT** qui doit être bouclée en 2011 et qui comme aux USA (qui la bouclent en 2009...) doit être accompagnée de mesures précises pour faire migrer les derniers récalcitrants.
- L'utilisation du "**dividende numérique**" (fréquences libérées par le passage à la TNT) pour la création de nouveaux services mobiles et de nouvelles chaînes de TNT, notamment régionales et aussi en HD.
- Le traitement de la **fracture numérique** avec la création "d'ambassadeurs numériques" pour évangéliser autant les citoyens que les PME. Une bonne intention, mais qui a des relents "d'emplois jeunes". On verra comment cela sera mis en oeuvre !
- Les **entreprises et les startups**, notamment autour de la recherche et de l'enseignement supérieur. La création de cursus marketing dans les formations scientifiques. Une focalisation sur les logiciels (pétard mouillé, on le verra) et sur les jeux vidéo.
- Le respect du **droit d'auteur**. Long débat interminable...
- La **régulation d'internet** pour éviter / limiter le rôle des USA dans le domaine.
- La **formation** et l'équipement des écoles.
- L'**administration électronique**, continuité des innombrables plans dans le domaine.
- L'**internet du futur** avec le passage à IP V6, un aspect stratégique bien vu, mais qui sera difficile à vulgariser.



Alors, faisons le tour des points positifs de ce plan :

- Le **spectre couvert** par le plan est impressionnant. Il reflète le large rôle du numérique dans la société, que l'on retrouve à tous les étages : santé, éducation, recherche, entreprises, aménagement du territoire, médias, cybercriminalité, administration électronique, etc. Le dernier plan de cette ampleur était le PAGSI (Programme d'action gouvernemental pour la société de l'information) présenté par **Lionel Jospin** en janvier 1998. Il était temps qu'il soit mis à jour car de l'eau a coulé sous les ponts depuis cette époque "pré-ADSL" !
- La focalisation sur la **réduction de la fracture numérique** géographique et sociale. C'est un basique compréhensible, un socle pour le reste des actions. Le haut débit pour tous avec notamment l'affectation des fréquences libérées par le passage à la TNT (le "dividende numérique") au haut débit sans fil. Mais attention à ne pas oublier un problème sous-jacent : la dure réalité assez taboue de l'illettrisme total ou partiel qui **touche 9% de la population française** ! L'équipement Internet de ces populations défavorisées passe probablement par une mission plus large de lutte contre ce phénomène aggravant les fractures sociales, l'un pouvant aider l'autre.
- Un pan entier sur l'**éducation et sur l'enseignement supérieur et la recherche**. Le rôle de la pédagogie qui commence à être pris en compte au delà du simple équipement matériel des classes. Et le plan Ordi 2.0 pour le recyclage des PC des entreprises notamment vers l'éducation.
- Le lancement (enfin) de la **radio numérique...**
- Une bonne appréhension des enjeux de **gouvernance de l'Internet** (IP V6, ICAHN) et la consolidation (en apparences) des **instances numérique de l'Etat** dans une Délégation Nationale du Numérique. Même si ses contours ne sont pas bien précisés. Et la création d'un Conseil National du Numérique.
- Quelques **pistes intéressantes** dans les usages comme la "carte ville" pour les mobiles (Action 70).
- Des actions, certes disséminées, qui concernent l'**entrepreneuriat** (notamment 39, 41, 63, 66, 70, 101, 118 et 136 à 143). Notamment les 39 et 41 qui vise à créer un portail des données publiques exploitables entre autres par les startups, faisant écho à la **proposition de Michel Dahan** de Banexi. Et aussi dans ce qui concerne la recherche et la création d'entreprise, la volonté d'instiller un esprit "orienté marché" et pas seulement "orienté technologie" (action 143 sur le renforcement des liens entre PME et recherche académique). Voici la liste complète de ces actions avec en vert et orange les actions qui ont un vague lien avec le **plan de 29 propositions** que j'avais coordonné en juillet dernier avec CyberElles, l'IE Club, les réseaux Echangeur et Echangeur PME et la CCIP.

Action n°39 : Favoriser le développement de nouveaux produits et services en créant un portail unique d'accès aux données publiques dont la conception sera pilotée par l'APIE.

Action n°41 : Favoriser la réutilisation des données publiques grâce à des licences type élaborée par l'APIE. L'APIE étudiera les moyens de ne pas faire obstacle à l'utilisation des données dites "orphelines".

Action n°42 : Définir les conditions selon lesquelles les institutions culturelles françaises pourraient permettre l'utilisation de reproduction d'œuvres du domaine public leur appartenant, pour favoriser le développement de l'écosystème des services en ligne. Responsabiliser les prestataires de services d'hébergement et donner un cadre aux concertations entre ayants droit et acteurs des plate-formes de contenu.

Action n°43 : Donner aux prestataires de services de l'Internet un cadre sûr, pérenne et propice au développement de l'écosystème des services en ligne. Responsabiliser les prestataires de services d'hébergement et donner un cadre aux concertations entre ayants droit et acteurs des plate-formes de contenu.

Action n°56 : Proposer le rattachement du jeu vidéo à l'Observatoire européen de l'audiovisuel, afin d'affiner la connaissance du secteur du jeu vidéo et des politiques publiques menées par nos partenaires européens.

Action n°57 : Clarifier le cadre juridique du jeu vidéo.

Action n°58 : Améliorer l'information des étudiants et des jeunes diplômés pour favoriser leur recrutement.

Action n°59 : Susciter l'émergence de fonds régionaux spécialisés dans l'aide au jeu vidéo (à l'instar des fonds régionaux de soutien à l'audiovisuel).

Action n°60 : Favoriser le lancement d'un appel à projet autour du serious gaming auprès des pôles de compétitivité.

Action n°61 : Sensibiliser le secteur privé à l'intérêt de l'utilisation des techniques du jeu vidéo.

Action n°62 : Promouvoir au sein de la commande publique les outils innovants d'apprentissage reposant sur le "serious gaming" et les technologies issues du web 2.0.

Action n°63 : Créer un réseau "Logiciel" de correspondants dans au moins dix villes clés de l'industrie du logiciel, en parallèle du réseau "TIC" d'Ubalfrance.

Action n°66 : Accompagner le lancement en 2009 par les acteurs du Forum de bouquets de services sans contact mobiles commerciaux dans plusieurs villes de France. Le bouquet de services intégré aux téléphones mobiles comprendra les titres de transport, un moyen de paiement, des cartes de fidélité ou des tickets de concert.

Action n°67 : Étudier avec les acteurs du Forum la nécessité de modifier le cadre réglementaire pour permettre le développement des services mobiles sans contact (usage du téléphone comme moyen de paiement).

Action n°68 : Veiller à la mise aux normes rapide du parc de lecteurs sans contact installé dans les réseaux de transport, afin que ce parc soit compatible avec les normes internationales.

Action n°70 : Faire émerger, d'ici au milieu de l'année 2009, une solution générique de "carte ville" téléchargeable dans les mobiles permettant l'accès aux services publics locaux (cantine, bibliothèque, etc.).

Action n°101 : Mettre en place, dans les universités, des cursus pour les jeunes diplômés et pour les professionnels, offrant un complément de formation pluridisciplinaire et professionnalisant orienté sur les métiers du numérique.

Action n°103 : Créer un référentiel des métiers du numérique.

Action n°121 : Dématérialiser les échanges de bout en bout.

Action n°122 : Dématérialiser les échanges entre l'administration et les entreprises.

Action n°123 : Dématérialiser les échanges entre l'administration et les usagers.

Action n°136 : Encourager et valoriser l'entrepreneuriat dans les secteurs innovants de l'économie numérique.

Action n°137 : Accompagner les jeunes entreprises du secteur du numérique aux étapes clés de leur développement.

Action n°138 : Faciliter l'accès des PME innovantes du secteur du numérique aux marchés publics.

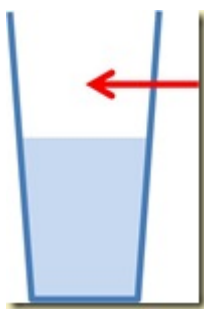
Action n°139 : Faciliter et renforcer les relations entre les PME innovantes du secteur du numérique et les investisseurs.

Action n°140 : Nommer un ambassadeur de l'économie numérique en s'appuyant sur le réseau "TIC" de France Investissement.

Action n°141 : Tirer un bilan de l'action de France Investissement en faveur des entreprises du secteur numérique, et notamment du secteur du logiciel, afin d'améliorer l'accès de ces entreprises au financement.

Action n°143 : Renforcer les liens entre PME et recherche académique.

- D'un point de vue humain, l'**honnêteté intellectuelle et la maîtrise des dossiers** d'Eric Besson. Il n'y a pas de gros enjeu politique pour lui. Etant grillé au PS, et n'ayant probablement pas d'avenir à l'UMP, il est plus proche des politiques américains qui peuvent passer du privé au public et réciproquement plutôt que d'être des "politiques professionnels". En ce sens, il est plus désintéressé dans son approche que les Ministres politiques classiques. Mais cela le handicape dans l'affichage d'une ambition. Il donne l'impression de ne pas "en vouloir". Son côté un peu "droopy" nuit quelque peu à l'impact de sa communication, sans compter le fait qu'il bosse pour un autre "droopy", François Fillon. Mais bon, on ne peut pas tout avoir ! Signalons également un bon travail de présentation du plan par l'équipe de Besson. Les documents diffusés sont bien présentés et de qualité.



Dans ce qui n'allait pas ou manquait :

- La **symbolique ratée** : l'absence de Nicolas Sarkozy lors de l'annonce à l'Élysée fut un coup rude porté à toute l'industrie du numérique. Il y avait deux indices qui auraient pu me mettre la puce à l'oreille avant l'annonce de son absence : il n'y avait que deux caméras de télévision *broadcast* dans la salle des fêtes de l'Élysée, et les contrôles de sécurité pour pénétrer dans ce temple du pouvoir étaient inexistantes ! François Fillon n'était pas là non plus. L'absence de Sarkozy est révélatrice d'au moins deux points : le relatif désintérêt du président pour le numérique et les faiblesses du plan. Si sa présentation avait été l'occasion d'une annonce stratégique forte, il aurait fait l'effort de dégager 20 minutes de son temps au milieu de ses appels téléphoniques de chefs d'état pour préparer le sommet financier de novembre. Aujourd'hui même, il pouvait assister à la messe en la mémoire de Soeur Emmanuelle à Notre Dame de Paris, soit au moins

quatre fois plus de temps dans son agenda, mais avec un impact symbolique et émotionnel bien plus fort évidemment ! Au passage, il serait intéressant de mettre la main sur le discours que devait prononcer le Président... :).

- Le manque de **vision stratégique** ambitieuse et qui décoiffe. Quelle est l'ambition pour la France ? Comment souhaite-t-elle se positionner dans la concurrence mondiale ? Peut-elle aller au delà d'une vision d'utilisateur ? Peut-elle lancer quelques projets stratégiques d'infrastructure structurants comme le très haut débit qui sera critique dans quelques années alors que le coût des transports se renchérit inéluctablement ? On voit bien poindre le lobby de la simulation numérique dans les mesures 71 à 75, qui font écho à l'**intervention** de Nicolas Sarkozy au CEBIT en mars 2008 et souhaitait voire émerger un projet franco-allemand de supercalculateur.
- Une **approche internationale** insuffisante pour positionner la France dans le monde tant dans les usages que dans l'offre. Il y a quelques points sur le sujet (ICAHN, Europe, francophonie), mais cela fait vraiment "petit joueur". Même dans les contenus, sur lesquels le plan est prolix, il n'y a pas de véritable vision internationale et industrielle. L'expérience montre que pour réussir à l'échelle mondiale, un éditeur de logiciel ou un acteur de l'internet créé par des français doit être ou américain ou franco-américain. C'est dur à avaler pour la puissance publique ! Donc, on fait le dos rond...
- L'absence totale de la mention de l'industrie des **composants électroniques**, avec notamment ST Microelectronics, Soitec et Dibcom, le tout accompagné d'un excellent laboratoire de recherche, le CEA-LETI. On n'y parle pas non plus du rôle de l'industrie du numérique dans l'indépendance et la sécurité nationale. Et enfin, si la propriété intellectuelle est abordée sous l'angle du droit d'auteur pour les contenus, la propriété industrielle n'est pas spécialement couverte alors qu'elle doit faire partie d'une stratégie industrielle d'Etat dans le matériel comme dans l'immatériel (on évoque tout de même des formations sur la propriété intellectuelle dans les universités dans l'action 136).
- On parle beaucoup de fracture numérique sociale et géographique, mais curieusement, on ne l'évoque pas au sujet des "**banlieues**". Le numérique ne constitue-t-il pas une opportunité d'aider ces zones défavorisées où sont concentrés chômage, exclusion et difficultés d'intégration ? D'une manière plus générale, la préparation de ce genre de plan souffre de ne pas avoir associé des sociologues qui peuvent expliquer les dynamiques de la société et la manière de les faire évoluer. Comme ce sempiternel problème du sous-équipement des TPE et cette mollesse du marché intérieur français.
- Un plan avec beaucoup de **mesures d'importance très inégale** ou ne répondant pas bien à l'enjeu. Premier exemple: l'industrie du logiciel que l'on dit stratégique. Et qui est associée à trois propositions dont deux n'auront aucun impact sur l'industrie française : l'une consistant à créer des correspondants UbiFrance dans 10 pays (ils existent déjà plus ou moins et leur mission et les moyens associés ne sont pas précisés) et deux qui concernent l'affichage des prix et le débundling des systèmes d'exploitation vendus avec les PC. Une mesure qui n'avantagera pas particulièrement l'industrie française du logiciel car les acteurs concernés ne sont pas français, sauf un, qui ne va pas bien du tout (Mandriva). Un second exemple qui est une caricature d'intégration faite un peu trop rapidement : "*Action n°50 : Introduire la disposition selon laquelle un mandat de membre se perd de plein droit, en cas de trois absences consécutives non justifiées auprès du président*". Une mesure qui n'a rien à faire là et relève d'un règlement intérieur (en l'occurrence, de la commission de la copie privée) !
- Beaucoup de **mesures gadgets** ou tout du moins d'impact modéré qui relèvent de coordination, de

rattachements d'organisation, de fonctionnement, pas d'action concrète. Et aussi beaucoup de mesures très techniques (comme dans le chapitre sur la simulation, probablement influencé par le CEA et Bull).

- D'un point de vue **opérationnel**, le plan ne comporte pas de tableau de bord de suivi, de calendrier ni de budget détaillé, ce qui est assez courant. Il ne comporte pas d'objectif sur la position relative de la France dans le monde. Va-t-on ainsi rattraper notre retard, ou juste **avancer à la même vitesse** que les autres pays ? Sinon, la mise en place du plan France Numérique 2012 va nécessiter des lois, des décrets, et des actions opérationnelles de diverses administrations et il n'est pas évident de faire le tri là dedans.

Behind the scene

Un plan a toujours une histoire. Et cette histoire comme le contexte de sa création expliquent ses forces et faiblesses.

Le Plan France Numérique 2012 a été piloté par le Cabinet d'Eric Besson, créé en mars 2008. Il regroupe des personnalités diverses avec des compétences très teintées télécoms et contenus/médias, que l'on retrouve un peu dans les priorités du plan. Ceci n'est pas forcément lié à celà, mais celà aide !

Les premières versions du plan ont été concoctées en s'appuyant sur une consultation assez large des forces en présence : les grands opérateurs (télécoms, médias), les associations professionnelles (Syntec, AFDEL, APRIL, etc), les associations de consommateurs ainsi même que des bloggeurs dont je fais partie. Près de 150 "ateliers" ont été organisés ou auto-organisés pour traiter de la diversité des sujets concernant le numérique. Eric Besson y est intervenu à de nombreuses reprises (en juin 2008). De ce point de vue là, l'affaire a été plutôt bien menée.

Ensuite, le Cabinet de Besson a fourni en temps et en heure sa copie à Matignon le 31 juillet 2008. S'en sont suivis des allers et retours interministériels nombreux sur les mesures proposées. Il est probable que Bercy et les autres ministères y ont mis leur grain de sel. Les contraintes budgétaires ont du déclencher un élagage de propositions. Il en va ainsi de l'idée d'un Crédit Impôt Innovation qui faisait partie des **29 propositions**, et avait été judicieusement proposée par les équipes de la société de conseil en innovation **Glaizer Group**. Elle consiste à élargir le principe du Crédit Impôt Recherche aux dépenses plus générales sur l'innovation, intégrant l'industrialisation, la commercialisation, le marketing et l'internationalisation. Cela aurait certainement coûté cher en "dépenses fiscales" (appelées aussi niches fiscales) qui ne sont pas trop dans l'air du temps, donc on zappe ! D'autres allers et retours ont eu lieu avec diverses administrations et organismes publics tels qu'Oséo. Organisations qui gèrent le bien public, certes, mais aussi leur pré-carré...

Résultat, comme tout plan résultant d'une concertation large, le résultat est *wishy washy* comme on dit en américain. Il ne présente pas d'aspérités, est moyennement ambitieux et plait tout aussi moyennement, sans déplaire entièrement.

C'est un compromis avec le réel. Et le réel, c'est que les "NTIC", c'est un peu fini. Les TICs sont devenues des commodités. Comme l'eau et l'électricité, on s'intéresse à ce qu'il y en ait dans chaque foyer. Elles n'incarnent plus l'eldorado. Les dés semblent jetés d'un point de vue industriel et les positions acquises des grands acteurs assez stables (Google, Microsoft, Intel et les autres). Et de nouveaux enjeux de société apparaissent encore plus critiques et mobilisateurs, notamment l'énergie et l'environnement.

Est-il encore temps d'inverser ce sens de l'histoire ? D'être un peu fous ? Ou doit-on se contenter, comme dans plein d'autres domaines, de ce que la France soit devenue un pays "moyen" ?

Cet article a été publié le 22 octobre 2008 et édité en PDF le 22 décembre 2021.

(cc) Olivier Ezratty – "Opinions Libres" – <https://www.oezratty.net>